Le 1er mars 2010



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
Vice-Président de la
Communauté
d'Agglomération
du Val d'Orge.

Budget 2010:

DÉSENDETTER LA VILLE, METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS UTILES À TOUS!

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 15 mars, le Conseil municipal sera invité à approuver le budget 2010, dans une situation de crise économique et devant l'incertitude que fait peser sur les finances des villes la suppression de la taxe professionnelle.

Depuis deux mois, avec la majorité municipale qui m'entoure, nous n'avons cessé de travailler pour mettre à plat les dossiers municipaux et mettre en œuvre les engagements électoraux, dans un contexte où la dette de la ville s'élève à près de 16 millions d'euros!

En effet, plus de 11 millions d'euros d'emprunts ont été contractés jusqu'en 2027, auxquels s'ajoutent 5 millions d'euros de travaux pour les Joncs Marins qui ne nous ont toujours pas été remboursés! La dette par habitant est ainsi 3 fois supérieure à la moyenne nationale.

Soucieux des deniers publics et de leur utilisation, le budget 2010 sera équilibré sans recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts.

Grâce à la recherche de subventions, à un travail étroit avec la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge que je remercie tout particulièrement, grâce au Conseil général, nous allons pouvoir désendetter la Ville de 2 millions d'euros tout en maintenant les projets en cours.

Un cabinet médical entièrement neuf subventionné à 250 000 euros verra le jour cet été (voir le projet au dos), le chalet sera transformé en structure d'animation pour la jeunesse, un centre social sera créé avant la fin de l'année, tout comme une micro crèche. D'autres travaux seront effectués, notamment l'agrandissement du réfectoire de l'école Langevin. Je tiens ici à saluer le travail des services municipaux sans lequel ce budget n'aurait pas pu être élaboré.

ÉCHÉANCIER DU PAIEMENT DE LA DETTE

Année	Capital amorti	Intérêts	Dette
2010	982 594,48 €	356 310,05 €	I 338 904,53 €
2011	974 680,74 €	322 092,93 €	1 296 773,67 €
2012	992 358,36 €	288 609,43 €	1 280 967,79 €
2013	1 024 354,83 €	250 791,80 €	1 275 146,63 €
2014	1 057 702,09 €	209 678,37 €	1 267 380,46 €
2015	1 025 524,82 €	166 793,75 €	1 192 318,57 €
2016	625 898,89 €	128 078,49 €	753 977,38 €
2017	521 199,87 €	105 522,76 €	626 722,63 €
2018	294 163,42 €	87 405,22 €	381 568,64 €
2019	244 369,21 €	75 804,01 €	320 173,22 €
2020	251 871,91 €	65 309,47 €	317 181,38 €
2021	259 683,70 €	54 505,88 €	314 189,58 €
2022	267 817,36 €	43 380,38 €	311 197,74 €
2023	276 286,17 €	31 919,77 €	308 205,94 €
2024	222 903,45 €	21 232,53 €	244 135,98 €
2025	133 374,04 €	13 523,76 €	146 897,80 €
2026	138 913,27 €	7 984,53 €	146 897,80 €
2027	107 958,41 €	2 214,94 €	110 173,35 €
TOTAL	9 401 655,02 €	2 231 158,07 €	11 632 813,09 €



Un cabinet médical,

ENTIÈREMENT NEUF, AU CŒUR DE LA VILLE!



Croquis préparatoire du projet de cabinet médical. J'ai bien conscience de l'urgence de la situation sanitaire qui a trop longtemps été ignorée et à laquelle il est plus que temps de faire face. C'est pourquoi, comme je m'y suis engagé, j'ai fait de ce projet la priorité de mon action municipale.

Dès le mois de décembre, j'ai entamé des négociations avec le Ministère de la Justice afin d'obtenir l'autorisation d'implanter le cabinet médical sur un terrain lui appartenant en plein cœur de la ville. Cet emplacement se veut idéal par sa situation : il est accessible à tous, à proximité du centre commercial, du futur centre social, de la salle A. Malraux et de la Médiathèque, créant ainsi un réel espace de vie au centre de Fleury.

Une table ronde de concertation pilotée conjointement avec Marina-Ramos SCHMITT, Conseillère municipale déléguée à la santé et réunissant l'ensemble des professionnels de santé de la Ville (médecins, pharmaciens, infirmières) s'est tenue le 16 février dernier. Cette rencontre a été fructueuse et constructive. Il a été unanimement décidé de faire de cet établissement un véritable espace médical pluridisciplinaire au sein duquel seront installés: 3 médecins généralistes, 2 spécialistes et 2 infirmières. D'ores et déjà certains professionnels ont manifesté leur volonté de s'installer dans ce cabinet.

Ce sont en tout plus de 250m², financés à hauteur de 250 000 euros par des subventions, qui répondront aux besoins de santé des Floriacumoises et Floriacumois.

Ces efforts vont permettre à notre Ville de faire aboutir la création de ce centre dans les meilleurs délais.

Soyez assurés de ma détermination à être utile pour tous. Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mon profond dévouement.

David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis, Vice-Président de la Communauté





Ce document est imprimé sur papier recyclé Création : www.studioplussa.com - Impression : www.imprimerie-payard.fr

LETTRE N°1.indd 2 26/02/10 16:01:46